







# Festival de l'Océan 2024 Règlement du concours photos et films

# **Article 1: Les organisateurs:**

Dans le cadre du Festival de l'Océan qui aura lieu en Juin 2024, l'Office de Tourisme de l'Ouest et Sciences Réunion organisent un concours de photos et de courts-métrages marins ouverts à toute personne majeure résidant à la Réunion, ou mineur(e) avec autorisation parentale.

## **Article 2 : Conditions de participation**

Ce concours individuel est ouvert au grand public.

Le présent règlement régit les rapports entre les organisateurs et les participants au Festival de l'Océan 2024. La participation au Festival de l'Océan 2024 en qualité de compétiteur implique l'acceptation de l'ensemble des dispositions du Règlement.

Sont exclus de la participation au concours, les organisateurs ainsi que les membres de leurs familles.

#### Article 3: Objet du concours:

Ce concours s'inscrit dans l'organisation du Festival de l'Océan et a pour but de montrer au public la beauté de l'Océan Indien et de La Réunion.

## Le concours porte sur :

**3-1**: <u>les photos</u>: elles devront être prises à la Réunion.

## Le Thème : « SERIE AMBIANCE »

La série doit contenir <u>obligatoirement 4 photos</u>: une ambiance, une macrophotographie, un portrait de poisson et une photo libre.

La série doit avoir une cohérence, artistique, de couleur, de forme, de thème...

# 3-2 : Les Films :

Chaque film devra proposer un scénario qui fasse part aux belles émotions et qui met en avant la biodiversité et la beauté de l'Océan Indien, qu'il soit tourné sous l'eau, dans le lagon, en pleine mer, ou sur l'eau.

- 3-2-1 : **Thème « Les profondeurs de l'Océan Indien »**: de 20 secondes à 5 minutes maxi. Ils devront comporter 100% d'images sous-marines de la Réunion.
- 3-2-2 : **Thème « Le lagon » prix spécial de la Réserve Marine** : de 20 secondes à 3 minutes maxi. Ils devront comporter 100% d'images du récif de La Réunion.
- 3-2-3 : Thème « Les passionnés de la Mer » : de 20 secondes à 3 minutes maxi. Ils devront comporter 100% d'images tournées à l'île de la Réunion sur le thème de la mer. Ouvert à tous les passionnés d'activités nautiques et d'image (surf, voile, kayak, paddle, kitesurf, snorkeling, drone, plongée, etc.)

## Article 4 : Modalités d'inscription :

Date limite d'inscription et d'envoi : vendredi 10 mai 2024. Les organisateurs préconisent l'inscription au plus tôt.









4-1: Inscriptions (bulletin en annexe) et envois doivent être adressés par mail via Wetransfer

# Adresses mails:

animation@ouest-lareunion.com

et

production@ouest-lareunion.com

- **4-2**: Seules seront présentées au Festival les œuvres retenues par le Jury de Présélection dont les décisions sont sans appel.
- **4-3**: L'inscription à l'un des concours nécessite obligatoirement l'utilisation de la fiche d'inscription du Festival dûment signée. Utiliser une fiche par œuvre nécessitant un titre.

#### Article 5: Promotion du Festival:

Sous réserve de la mention des titulaires de droit, pour répondre à la liberté du public d'accéder aux informations et pour la promotion du Festival et des œuvres diffusées, le concurrent autorise les organisateurs à communiquer gratuitement à la presse des représentations des photos, des images, des dessins, des extraits de films ou d'autres œuvres en concours.

## Article 6 : Diffusion des œuvres dans le cadre du Festival

Les concurrents autorisent l'utilisation gratuite de leurs œuvres en compétition par le Festival, pour les représentations privées et publiques de ces œuvres, dans le cadre du Festival, pour toute sa durée, sur le lieu de sa manifestation. Les concurrents autorisent également l'utilisation gratuite de leurs œuvres, dans l'hypothèse où elles seraient distinguées par le jury, pour leurs projections privées ou publiques, en tous lieux et dans tous pays. Ces projections ont strictement pour objet de promouvoir le monde marin, les œuvres des lauréats, leurs auteurs, leurs producteurs et le Festival. La paternité des auteurs et des producteurs est clairement mentionnée lors de chacune des diffusions publiques ou privées. Le Festival exclut toute utilisation commerciale des films remis en compétition ou primés.

Les concurrents autorisent l'utilisation par extrait de leurs œuvres dans tous les supports de communication de l'édition 2024 et pour la promotion de l'édition 2025.

#### **Article 7: Garantie des concurrents**

Le concurrent garantit le Festival contre tous troubles, revendications et évictions. Le concurrent déclare qu'il n'a introduit dans son œuvre aucune reproduction ou réminiscence susceptible de violer les droits de quiconque.

# Article 8 : Décisions irrévocables des jurys

Les décisions des différents jurys sont sans appel.









## **I: CONCOURS FILMS**

I-1: Présélection

Seuls les films sélectionnés par le jury de présélection seront présentés au public et/ou aux jurys.

I -2 : L'édition 2024 du Festival de l'Océan récompensera 3 gagnants pour le prix film, 1 gagnant pour le prix Spécial Réserve Marine et 1 gagnant pour le prix « Les passionnés de la Mer » :

# Les 3 prix film

La Baleine d'Or La Baleine d'Argent La Baleine de Bronze

# Le prix Spécial Réserve Marine

Le Macabit d'Or

# Le prix Spécial « Les passionnés de la Mer »

Trophée: la vague d'or

**I-3**: Un synopsis devra accompagner les films avec, si possible, une photo de l'auteur.

**I-4 :** Les supports de présentation acceptés sont : **Wetransfer**. Les supports devront être nommés comme suit : prénom, nom adresse complète de l'auteur et le titre de l'œuvre.

I-5 : Les formats acceptés sont : format HD 1080 MP4 en H264

I-6: les lots

# Gagnants du prix Film

1er prix La baleine d'Or : 1 nuit pour 2 dans un hôtel à la Saline les Bains

2eme prix La baleine d'Argent : 1 nuit pour 2 dans un hôtel à Saint-Gilles-les-Bains

3eme prix La baleine de Bronze : 1 nuit pour 2 dans un hôtel à Saint-Leu









# Gagnant du prix spécial Réserve marine

Le Macabit d'Or: 1 nuit pour 2 dans un hôtel à Saint-Gilles-les-Bains

Gagnant du prix « Les passionnés de la Mer »

La Vague d'Or: 1 nuit pour 2 dans un hôtel à Saint-Leu

II-: CONCOURS PHOTOS COULEUR OU NOIR & BLANC

II-1: L'édition 2024 du Festival de l'Océan récompensera 3 gagnants :

La Baleine d'Or La Baleine d'Argent La Baleine de Bronze

II-2: Format imposé: 300 dpi 2100 pixels (en largeur ou en hauteur)

II-3: Chaque concurrent présente jusqu'à 5 photos vierges de toute marque distinctive: signature, copyright, logo....

II-4 : Chaque support envoyé par courrier doit être étiqueté comme suit : prénom, nom, adresse complète de

l'auteur.

II-5/ Le concurrent devra joindre par **Wetransfer** les fichiers numériques avec : le nom du concurrent figurant dans le nom du fichier et un fichier texte légendant la photographie inscrite en concours (espèce photographiée, lieu de la prise de vue, anecdote...).

II-6/les lots:

1er prix La baleine d'Or : 1 nuit pour 2 dans un hôtel à la Saline les Bains

2eme prix La baleine d'Argent : 1 nuit pour 2 dans un hôtel à Saint-Gilles-les-Bains

3eme prix La baleine de Bronze : 1 nuit pour 2 dans un hôtel à Saint-Leu









Les candidats autoriseront les organisateurs à imprimer les 20 meilleures photos à des fins d'utilisation non commerciales et à les diffuser sur leurs sites ou sur leurs supports de communication.

Les candidats autorisent les organisateurs à projeter les œuvres lors des soirées du festival ou toute autre soirée à but non lucratif.

## **III-: JURY ET CALENDRIER**

# III- 1/a: Jury

Le jury sélectionnera les productions selon les critères suivants :

- Compréhension du thème
- Originalité
- Créativité
- Esthétique

# III- 1/b: composition du jury

Le jury sera composé:

- Des représentants des organisateurs et des partenaires
- Les 2 lauréats primés en 2023 respectivement président du jury photo et président du jury film
- Des professionnels de l'image

## III-2: calendrier

| ETAPES                 | DATES                  |
|------------------------|------------------------|
| Lancement du concours  | Lundi 22 janvier 2024  |
| Retour des productions | Vendredi 10 mai 2024   |
| Délibération du jury   | Semaine du 20 mai 2024 |
| Remise des prix        | Vendredi 28 juin 2024  |

## IV: divers

Les lots ne pourront pas être remplacés par du numéraire.

Et pourra être demandé par mail à : animation@ouest-lareunion.com